



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 936/2020
Date de la séance du CE : 19 août 2020
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2020.BVD.2971
Classification : Non classifié

Centre de police de Berne, Köniz Juch

Crédit d'engagement pour l'étude de projet, appel d'offres aux entreprises totales compris ; Deuxième crédit complémentaire

1. Objet

Le 22 mars 2017, le Grand Conseil a approuvé un crédit d'engagement pour le concours d'architecture d'un montant de 1,8 million de francs et le 6 décembre 2017, un crédit d'engagement pour l'étude de projet, appel d'offres aux entreprises totales compris, à hauteur de 22,2 millions de francs (coûts de la Direction de la sécurité [DSE] inclus). Le 2 mars 2020, il a approuvé un crédit complémentaire pour la réalisation de mandats d'examen pendant l'étude de projet d'un montant de 175 000 francs. Des fonds complémentaires sont maintenant requis pour la planification des surfaces supplémentaires dans le centre de police en réponse à la motion Wüthrich, le renforcement de la direction générale du projet ainsi que la nouvelle indemnité prévue pour les entreprises totales. A cet effet, un crédit complémentaire de 6 650 000 francs au crédit d'étude déjà accordé est demandé. Ce crédit comprend un montant de 250 000 francs pour les planifications spécifiques à l'utilisateur et l'adaptation des plans d'exploitation de la DSE.

2. Bases légales

- Loi du 10 février 2019 sur la police (LPol ; RSB 551.1), articles 1, 9 et 153, alinéa 2
- Loi du 20 juin 1995 sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'administration (Loi d'organisation, LOCA ; RSB 152.01), article 33
- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction de la sécurité (OO DSE ; RSB 152.221.141), articles 1 et 8
- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction des travaux publics et des transports (OO DTT ; RSB 152.221.191), article 14
- Loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; RSB 620.0), articles 42 ss
- Ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP ; RSB 621.1), articles 136 ss
- Arrêté du Grand Conseil 2017.RRGR.493 du 6 décembre 2017 concernant le centre de police de Berne, Köniz Juch, crédit d'engagement pour l'étude de projet, appel d'offres aux entreprises totales compris

3. Montant déterminant du crédit, nature et qualification juridique de la dépense

Niveau des prix au 1^{er} avril 2017, indice des prix de la construction dans l'Espace Mittelland, 122,3 points

Coûts totaux		CHF	30 825 000
Crédit pour le concours d'architecture approuvé par arrêté du Grand Conseil du 22 mars 2017	–	CHF	1 800 000
Crédit d'étude de projet approuvé par arrêté du Grand Conseil du 6 décembre 2017 (appel d'offres aux entreprises totales compris)	–	CHF	22 200 000
Crédit complémentaire au crédit d'étude de projet du 2 mars 2020	–	CHF	175 000
Montant supplémentaire nécessaire		CHF	6 650 000
dont			
– « motion Wüthrich »	CHF	4 000 000	
– indemnité aux entreprises totales	CHF	1 200 000	
– renforcement de la direction générale du projet	CHF	1 200 000	
– plan d'exploitation DSE	CHF	250 000	
Montant du crédit déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 54, alinéa 2 LFP		CHF	6 650 000
Crédit complémentaire à approuver		CHF	6 650 000

Il s'agit de dépenses nouvelles uniques au sens des articles 46 et 48, alinéa 1 LFP.

Le présent arrêté autorise les coûts supplémentaires liés au renchérissement (art. 151 OFP).

4. Nature du crédit / Compte / Groupe de produits / Exercice

Il s'agit d'un crédit d'engagement au sens de l'article 50 LFP, octroyé sous la forme d'un crédit complémentaire au sens de l'article 54 LFP.

Groupe de produits : 09.15.9100 Gestion des biens immobiliers

Il est prévu de verser les tranches de paiement, inscrites au budget et au plan financier de la Direction des travaux publics et des transports, comme suit :

Compte	Désignation	Exercice		
504000		jusqu'à présent	CHF	6 000 000
504000	Acquisition et construction de biens-fonds (PA)	2020	CHF	5 375 000
504000	Acquisition et construction de biens-fonds (PA)	2021	CHF	8 000 000
504000	Acquisition et construction de biens-fonds (PA)	2022	CHF	9 000 000
504000	Acquisition et construction de biens-fonds (PA)	2023	CHF	500 000
Total			CHF	28 875 000

Groupe de produits : 06.02.9100 Police

Les fonds nécessaires pour le projet d'exploitation de la DSE ne sont pas inscrits dans leur totalité dans le budget 2021 de la DSE et seront compensés à l'interne. La Police cantonale bernoise inclura les fonds supplémentaires nécessaires pour 2022 et 2023 dans le compte de résultats. Il est prévu de verser les tranches de paiements comme suit :

Compte	Désignation	Exercice		
2000 313220	Police cantonale	jusqu'à présent	CHF	1 000 000
		2020	CHF	400 000
		2021	CHF	320 000
		2022	CHF	180 000
		2023	CHF	50 000
Total			CHF	1 950 000

5. Informations sur les investissements préservant la valeur et sur ceux générant une plus-value, sur la durée d'utilisation et sur les amortissements

Les informations figurent dans l'annexe « Complément d'information sur l'autorisation de dépenses ».

6. Référendum financier

Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif et doit être publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Grand Conseil

Pièces jointes
– Complément d'information sur l'autorisation de dépenses